



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI |

**Les violations des droits humains continuent et
aggravent la paupérisation de la population**

Rapport sur la gouvernance et les droits
socio- économiques au Burundi

février 2019

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I.VIOLENCES POLITIQUES, ASSASSINATS, TORTURES, ARRESTATIONS, DETENTIONS ARBITRAIRES ET INJUSTICES DE TOUTE NATURE AU BURUNDI...	2
II. DES ABANDONS SCOLAIRES, DES VIOLENCES ET DES INJUSTICES INQUIETANTS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION	14
III. DE LA PENURIE D'EAU POTABLE A LA POLITISATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ.....	18
IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	20
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	30

0. INTRODUCTION

La situation des droits de l'homme en général et des droits socio-économiques en particulier ne cesse de se dégrader au Burundi. Les violences et les injustices de tout acabit se déroulent au Burundi au nom du Président Pierre Nkurunziza qui veut se maintenir vents et marais à la commande du pays. Les jeunes miliciens Imbonerakure érigés en un instrument politique de répression contre les opposants politiques quadrillent le Burundi et imposent un pouvoir politique de la terreur et de la violence.

Nous décrivons le contexte de violences et de violations de droits de l'homme qui a régné pendant cette période de février 2019, caractérisé par des assassinats, des tortures, arrestations et détentions arbitraires et des injustices de toute nature, dans l'impunité la plus totale des auteurs qui sont plutôt choyés par le régime de Pierre Nkurunziza.

Le contexte est en plus caractérisé par des contraintes de contributions financières qui prennent des formes de plus en plus variées, ce qui révolte la population burundaise qui n'ose plus contester quoi que ce soit de peur d'être emportés par la machine répressive et oppressive plus puissante que le pays ait connue jusqu'aujourd'hui.

Cette machine répressive et oppressive met le pays dans un désordre complet qui met en mal tous les secteurs de la vie du pays dont notamment les secteurs de l'éducation et de la santé. Tout semble justifier notamment que le mal a pris le dessus sur le bien, les antivaleurs sur les valeurs. L'injustice sociale étant devenue un mode de gouvernance nourri et entretenu par le régime du Président Pierre Nkurunziza.

I.VIOLENCES POLITIQUES, ASSASSINATS, TORTURES, ARRESTATIONS, DETENTIONS ARBITRAIRES ET INJUSTICES DE TOUTE NATURE AU BURUNDI

Les violences politiques demeurent une triste réalité au Burundi. En effet, les assassinats, les arrestations, les tortures, les détentions arbitraires et les injustices de toute nature constituent le lot quotidien des Burundais. Le pays est quadrillé par des miliciens Imbonerakure qui sèment la terreur et la désolation au nom du Président Pierre Nkurunziza qui veut éternellement s'imposer par la violence. Nous faisons le tour des provinces du pays pour faire vivre la situation générale des droits de l'homme qui y a prévalu au cours de cette période de février 2019.

(1)En province Bujumbura, des Imbonerakure dont Désiré Nkurunziza, Dusengumuremyi Népomuscène et le chef de colline Rukaramu du nom de Joseph Baryuwe ont arrêté en date du 1^{er} février 2019, vers 9h, à son domicile le nommé Jean Claude Minani, un habitant de la zone Rukaramu, commune Mutimbuzi et l'ont conduit à bord du véhicule du commissaire de police Mutimbuzi vers le cachot de la zone Rukaramu, où il a été détenu jusqu'à 21h45mn du même jour, avant d'être récupéré par un pick up rempli de policiers et d'Imbonerakure de la zone Musenyi province Buzanza qui l'ont amené à une destination inconnue. Jusqu'à la fin de cette période de rapport, la famille de la victime ignorait le sort de l'un des leurs et avait perdu l'espoir de le revoir.

(2) En Mairie de Bujumbura, un policier a tué en date du 6 février 2019, le nommé Jonas Ndayishimiye, un conducteur de taxi-vélo sur l'avenue Musinga en zone urbaine de Rohero. Des témoins rapportent que la victime quittait la neuvième avenue de la zone Bwiza et avait traversé l'avenue de l'Université pour prendre un client qui l'appelait. Le policier l'a arrêté et a voulu lui prendre son vélo mais le pauvre a tenté de résister avant que le bourreau lui tire dessus à bout portant. Après le forfait, le porte-parole de la police a animé une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré que le policier avait agi en légitime défense et que la victime voulait lui arracher son arme, jouant ainsi la couverture du policier criminel, comme il a l'habitude de le faire. Des crimes du genre attribués aux agents de police et de l'armée sont monnaie courants au Burundi.

Une femme du nom d'Audrine Ntirampeba a été tuée dans la nuit du 9 février 2019. Son corps a été retrouvé dans sa propre maison située au quartier Buterere, première avenue numéro 28. Le motif et les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

Dans la même nuit, le cadavre de Patrick Samuel Gondo, un employé de l'organisation internationale des migrations "OIM" a été retrouvé dans sa chambre à coucher à son domicile situé au quartier Kinanira³ en zone urbaine de Musaga, commune Muha. Le motif derrière sa mort ainsi que les auteurs du crime n'ont pas été non plus identifiés.

Dans la même matinée du dimanche 10 février 2019, une tête d'un homme non identifié a été retrouvée au quartier carama¹, en zone urbaine de Kinama, commune Ntakangwa. Cette partie du corps de la victime a été retrouvée près d'un endroit de captage d'eau situé au quartier carama¹.

Pascal Butoyi, journaliste à la RTNB a été arrêté et malmené le 13 février 2019, par des policiers, en plein centre-ville de Bujumbura, et ces derniers tentaient de confisquer des marchandises des vendeuses ambulantes de fruits pour leur extorquer de l'argent.

Ils l'ont accusé de filmer la scène de confrontations avec ces vendeuses qui tentaient de résister contre la violence des policiers. C'est ainsi qu'ils ont roué de coups le journaliste, lui ont retiré son matériels et l'ont conduit violemment au cachot du commissariat municipal de police.

Aimé Claude Ntahorwamiye, cadre du ministère des finances, département de planification a été de son côté arrêté dans son bureau en date du 27 février 2019 vers 10 heures du matin. Selon, des témoins, c'est le responsable du Service National de Renseignement en Mairie de Bujumbura, Ihorihoze Salvator qui est l'auteur de cette arrestation illégale puisque celui-ci n'avait pas présenté de mandat d'arrêt conformément à la loi. Il s'est contenté de déclarer que la victime était recherchée par le SNR. Le véhicule, les effets personnels et le téléphone portable ont été saisis.

Le lendemain, dans l'après-midi Alain Claude Ntahorwamiye a été libéré mais rien n'a filtré sur le motif de son interpellation.

3) En province Cankuzo, des Imbonerakure sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la disparition d'une personne souffrante de maladie mentale, le surnommé Hitora, accusé d'avoir tué une personne au mois de novembre 2018 et blessé une autre au mois de février 2019. La victime venait d'être libérée du cachot du commissariat provincial de police Cankuzo le 15 février 2019 avant de disparaître de la vue des habitants de la ville de Cankuzo. Des sources sur place affirment que la victime a été enlevée et tuée par des Imbonerakure qui étaient commandés par le chef de zone Cankuzo, Nyamiye Christophe. Ces Imbonerakure ont intimidé la population des alentours du nouveau bureau zonal où ce malade mental s'abritait,

en toquant sur les portes et en criant pour que personne n'intervienne si le malade mental criait.

L'administrateur communal de Cankuzo, Nyandwi Innocent, avait donné l'ordre officiel à toute personne qui le verrait le premier de le tuer immédiatement.

Les observateurs des droits de l'homme dans la province dénoncent également des menaces, intimidations et privations de liberté à l'endroit des opposants politiques fidèles au député Agathon Rwasa.

Le nommé Mvuyekure Abdallah alias Machette a été arrêté le 1^{er} février 2019 et conduit directement à la prison centrale de Ruyigi. Des membres du CNDD FDD ont bien précisé que l'ordre de l'emprisonner est venu de Bujumbura. « *Son dossier est vierge mais il doit y rester* » a précisé l'OPJ qui l'a reçu. La victime est connue pour avoir manipulé un haut-parleur appelant la population de Cankuzo à voter non au référendum constitutionnel du 17 mai 2018.

C'est aussi les cas de Hatungimana Oscar, représentant provincial d'Amizero y'Abarundi et de Ngendabanyikwa Barthélemy, tous originaires des collines Kiruhura et Cendajuru en commune Cendajuru qui subissent des menaces et intimidations et qui ont peur quotidiennement de leur sécurité parce qu'ils sont connus comme étant des fidèles du député Agathon Rwasa.

Des Imbonerakures dirigés par l'administrateur communal de Mishiha, Anaclet Bizimana, et Lambert, le chef de zone Mugeru ont torturé dans la nuit du 25 février 2019 le nommé Midagi Cyrille avant de le jeter au cachot du commissariat communal de Mishiha. Il a été battu à mort le 25/2/2019 par ces Imbonerakures au vue de tout le monde. Un homme qui assistait à cette scène de torture a été aussi tabassé par le chef de zone Mugeru qui l'accusait de vouloir soutenir la victime. Saignant, le citoyen non identifié est allé se plaindre au parquet de Cankuzo mais son bourreau n'a pas été inquiété.

A l'origine du conflit se trouve une propriété foncière que l'Administrateur de Mishiha a tenté de spolier à Midagi en y plaçant deux membres de sa famille dont la famille Juma et la famille Mudoro. La justice a tranché contre l'Administrateur communal de Mishiha mais celui-ci a refusé l'exécution du jugement rendu. En 2017, l'ex- procureur de la république à Cankuzo, Sindayigaya Léonard, avait reçu des injonctions de ses supérieurs pour réhabiliter le citoyen dans ses droits, en vain.

Il est signalé dans cette même province de Cankuzo des entraînements paramilitaires des jeunes de la milice Imbonerakure. A titre d'illustration, en date du 2 février 2019, des Imbonerakure en uniformes militaires ou policières des communes Kigamba, Mishiha et

Gisagara apprenaient le maniement des armes à feu dont des grenades et les kalachnikov. En commune Mishiha, le formateur était un démobilisé de la FDN, le prénommé Léonard surnommé Muganwa. En commune Kigamba, les entraînements militaires étaient dirigés par le nommé Barinakandi Séverin, un enseignant du secondaire, ainsi que des ex-combattants du CNDD-FDD. Ces exercices militaires se passaient dans le champ de tir militaire situé tout proche du chef-lieu de la commune. En commune Gisagara, Minani Lazare, le représentant communal des Imbonerakure organisait ce genre d'activités. Même dans les autres communes de la province, le mot d'ordre était le même ce jour. En commune Cankuzo, ces Imbonerakure en exercices paramilitaires en ont profité pour lancer des messages haineux et de démonstration de force. « *Ivyaha vyayirunguriye Imana. Ibipinga ivyo vyakoze vyayirunguriye, bitorwa iyo vyagiye* » pour dire « *Les crimes révoltent Dieu. Ce qu'ont fait les opposants politiques ont révolté Dieu et ces opposants mourront où ils ont fui* », « *Tumeze magabo, turakomeye, turi ingwe uwuzotwitako tuzomutabagura* » ce qui signifie « *Nous sommes aux aguets, nous sommes forts, nous sommes comme des léopards, nous déchiquetterons celui qui se jettera contre nous.* », etc.

(4) En province Makamba, l'on signale des persécutions contre des militaires en retraite. Des fouilles perquisitions ont été effectuées en date du 03 février 2019, ciblant trois ménages des nommés Kananiye, Emmanuel Nkuzima et Budogonya, tous des retraités Ex-FAB résidant au chef-lieu de la commune Kayogoro. Elles ont été conjointement effectuées par Blaise Ngomirakiza le responsable du Service National de Renseignement en province Makamba et plusieurs jeunes du CNDD-FDD. Les portes de la maison de Kananiye, le plus recherché des victimes, ont été défoncées avant d'y pénétrer car personne n'était à la maison au moment de la fouille. Emmanuel Nkuzima a été embarqué et incarcéré au cachot du commissariat provincial de police par le chef SNR, après avoir trouvé chez lui des objets militaires constitués de deux couvertures militaires et d'une gourde. Le troisième a été libéré car aucun objet suspect n'a été trouvé chez lui. Le grand dispositif des jeunes de la milice Imbonerakure qui a envahi le quartier a fait peur à la population du lieu.

Les supplices commis par des jeunes de la milice Imbonerakure sont aussi signalés dans la commune Kibago de cette même province de Makamba. Selon une source locale, ils ont, en date du 4 février 2019, grièvement blessé à la machette un certain Elie, élève du lycée communal Jimbi, sur la colline Kibago. Ces Imbonerakure l'ont arrêté avant de le blesser au niveau de la tête. Ils lui ont aussi volé une petite quantité d'essence qu'il avait sur lui. Son père a essayé de porter plainte à la police locale et à l'administration communale sans succès, selon la même source. « *Ces jeunes du CNDD-FDD qui ont blessé ce jeune élève sont Côte*

Niyungeko et un certain Radjabu », témoigne un habitant qui a assisté à cette fâcheuse scène. « Le père de la victime a porté plainte à la police et l'administration communale, les bourreaux ont comparu avant d'être relâchés sans même écouter la partie plaignante », lance fâché un membre de la famille de la victime.

Le même jour, deux jeunes Imbonerakure Marekabiri alias Roméo et Combo ont arrêté Aaron et Bizimungu, originaires de la colline Kivoga de la zone et commune Kibago et les ont dépouillés de leur argent. Les victimes provenaient de la Tanzanie et étaient aux environs de la colline Murambi, frontalière avec la Tanzanie. Comme alibi, les bourreaux les ont accusés de retourner au pays alors qu'ils faisaient partie des mouvements armés sur le sol tanzanien. Par après, poursuit notre source, ils ont confisqué leur plaque solaire qui a été remise après paiement d'une somme de 30000 shillings tanzaniens. *« Avant, ils s'en prenaient aux ressortissants des autres provinces venant de la Tanzanie, mais ces derniers jours ils s'empennent aussi aux natifs de notre commune. C'est très dommage car ils le font au vu et au su des autorités administratives et policières », déplore un habitant.*

Sur la colline Gatabo, commune Kayogoro, des Imbonerakure ont détruit en date du 9 février 2019 quatre maisons appartenant à des présumés opposants politiques sur ordre du chef de zone Gatabo, Gervais Habonimana, en complicité avec le chef de cette colline George Ndikuriyo. Ces jeunes venant des collines Gatabo, Nkaramanyenye, Buga et Rutenderi ont été mobilisés par ces deux administratifs dans le cadre de protéger le monument construit au rond-point local contre l'érosion qui pourrait l'emporter. *« Les maisons des membres du CNDD-FDD qui étaient au même niveau et distance ont été épargnées lors de ces démolitions », témoigne un habitant.* Le secrétaire communal du CNDD-FDD s'est rendu sur le lieu mais n'a fait que constater les faits sans aucune autre suite.

La violence et l'intolérance politiques ont également ciblé les nommés Shabani et Bonaventure alias Bolingo, représentant du FNL en zone Mugeni avant l'agrément du parti Congrès National pour la Liberté. Des jeunes Imbonerakure en complicité avec le chef de colline Kabizi prénommé Fanuel les ont interpellés lorsqu'ils étaient dans un bistrot le jour de l'agrément de leur nouveau parti. Ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Kayogoro. Des sources proches du chef de colline précisent qu'ils ont été accusés de fêter cet agrément. Une source au sein du CNL parle d'intimidation contre les militants de leur nouveau parti. Pour justifier cette double arrestation, le chef de colline et les Imbonerakure les ont accusés d'avoir trempé dans le meurtre d'un certain Bazahica Raphaël tué en date du 12 février 2019 sur la colline Butare de la même commune.

Le corps de la victime a été retrouvé au bord de la rivière Mutsindozi, la population avait pourtant soupçonné des jeunes Imbonerakure comme étant les auteurs du crime.

(5) En province Kirundo, des cadavres ont été observés le 22 février 2019 dans le lac Rweru. Selon des témoignages de certains habitants des collines Gatara et Nyagisozi en commune Busoni, le premier cadavre d'un jeune homme âgé d'au moins vingt ans a été vu flotter sur le lac Rweru du côté de la sous colline Mumbari, zone Nyagisozi. Après deux heures, quatre autres cadavres ont été découverts la même journée, cette fois du côté de la sous colline Kigeri, zone Gatara dans la même commune. Deux de ces cadavres étaient attachés sur un morceau d'arbre.

La police faisait tout pour interdire tout curieux à s'approcher des cadavres. Certaines gens de la commune Busoni avaient soif de s'en approcher pour voir si les corps de deux jeunes garçons enlevés par des Imbonerakure le 19 février 2019 n'étaient pas parmi ces cadavres, en vain.

Rappelons que les deux jeunes gens avaient été enlevés tout près de la frontière Gasenyi alors qu'ils rentraient du Rwanda où ils venaient de passer cinq ans à la recherche de la survie.

En date du 03 février 2019, un homme du nom de Bizimana Denis venait de passer six jours au cachot du parquet de la République en province Kirundo. Des sources du parquet nous avaient indiqué que la victime était membre du FNL pro-Rwasa et qu'il refusait à maintes reprises d'adhérer au CNDD-FDD malgré les exigences des jeunes Imbonerakure.

Agé de 34 ans, la victime est native de la colline Gikuyo, zone et commune Kirundo. Il est un démobilisé du mouvement rebelle FNL de Rwasa Agathon. D'après ses témoignages, après avoir quitté ce mouvement, elle n'a adhéré à aucun autre parti politique, malgré les supplications pour se convertir aux jeunes Imbonerakure du parti CNDD FDD. Le détenu précise qu'il a été incarcéré plus de trois fois par le Procureur de la République en province Kirundo sans raison valable, suite aux seules pressions du parti CNDD-FDD. *« Pour sortir du cachot, je donne toujours des sommes d'argent mais après quelques mois, voilà que je suis encore arrêté. J'ai tenté mainte fois de fuir le pays mais j'étais surveillé de plus près. Actuellement, je travaillais à l'hôtel restaurant d'un grand commerçant de Kirundo récemment de retour d'exil du nom de Rwasa Salvator ».*

L'autre fait qui a marqué cette période en province Kirundo, c'est le conflit entre le député Jean Baptiste Nzigamasabo surnommé Gihaha, et le colonel Anastase tous natifs de cette province et qui se disputent la suprématie. Ce conflit est à l'origine des tentatives de désarmements de certains jeunes Imbonerakure qui faisaient la loi dans cette partie du pays.

Alors qu'ils avaient été armés par le colonel Anastase, une mission de la police de la documentation a été envoyée pour les désarmer.

Les mêmes sources précisent que ce désarmement ciblait en date du 11 février 2019 des Imbonerakure entre autres Ahishakiye Abel, président de la ligue des jeunes Imbonerakure , Minani , natif de la colline Kireka , zone Kirundo et vice-président de la ligue des jeunes Imbonerakure, Nkurunziza, le chef de colline Nyange Bushaza , Macumi , ex- chef de zone de la zone Cewe en commune de Kirundo. Un arsenal d'armes a été trouvé aux domiciles de ces derniers. L'ancien chef de zone Cewe, en commune Kirundo détenait à lui seul quatre fusils de types kalachnikov et trois sacs remplis de grenades. Il a été libéré le 14 février 2019 après avoir passé trois jours au cachot du SNR en province Kirundo.

Selon des informations recueillies auprès des Imbonerakure de la province Kirundo, ce conflit entre les deux personnalités du CNDD-FDD est à la base de la tentative d'assassinat de l'Administrateur de la commune Busoni, Marie Claudette Hashazinka au mois de novembre dernier, car elle est du côté du député Jean Baptiste Nzigamasabo. L'Administrateur communal constituerait un élément gênant au colonel Anastase qui dit toujours que la commune de Busoni est devenue esclave de deux personnes en l'occurrence Gihaha et cette femme à la tête de la commune.

(6) En province Rumonge, les images de tortures d'un vieil homme accusé de sorcellerie ont fait la une de l'actualité durant cette période. Une vidéo qui montrait des policiers en train de torturer un certain Vyemero de la colline Mugara, zone Gatete a circulé sur tous les réseaux sociaux. Le soir du 20 février 2019, la victime de torture était au cachot du commissariat de police en province Rumonge en compagnie de quatre autres personnes dont son épouse. Le tribunal de grande instance de Rumonge a condamné à une peine de perpétuité Rachelle Niragira l'épouse de la victime de torture et à 20ans de prison ferme son époux. Le ministère public reproche à cette femme d'avoir collaboré avec son mari Vyemero Eron pour tuer des gens vivant sur la colline Mugara, commune et province Rumonge. Des accusations qu'elle a vivement rejetées. Le tribunal de grande instance a aussi condamné à 2 ans de prison ferme, Agnès Nijimbere et Goreth Ndayisaba citées dans le même dossier. Mais, les deux n'avaient baissé à plaider non coupables. Cependant, le parquet n'a pas trouvé de témoins à charge contre les quatre accusés. Eric Ntunzwenimana a été quant à lui acquitté. Le verdict a été rendu le 22 février 2019 dans l'après-midi après une audience de flagrance. Le jugement a étonné les défenseurs de droits de l'homme qui ont dénoncé une parodie de justice.

La police avait calmé les esprits en feignant d'arrêter les policiers tortionnaires du présumé sorcier, mais le jour du jugement, l'on apprendra que l'un d'entre eux, Mpawenayo Dieudonné alias Diya s'était évadé. Ce dernier était notamment accusé d'avoir filmé la scène de torture avec son portable du début à la fin et d'avoir diffusé cette vidéo sur les réseaux sociaux. Au lendemain des faits, quand les images ont commencé à faire bruit, les autorités policières au plus haut niveau avaient ordonné qu'il soit arrêté. En plus de son arrestation et sa mise en détention au cachot de la police, Mpawenayo Dieudonné venait d'être suspendu de son service. Quelques heures après sa suspension, il s'est volatilisé du cachot dans des conditions encore mystérieuses. Notre source au sein de la police à Rumonge affirme que Dieudonné Mpawenayo était un habitué des actes de criminalité, il est cité dans l'assassinat d'un chauffeur de la clinique de Kigutu, commune vyanda, province Bururi, en 2007. Depuis lors, il avait toujours bénéficié de la protection de certaines autorités de la police au plus haut niveau.

Trois autres policiers impliqués dans les actes de tortures contre le vieux Vyemero Estron à savoir Joël Bigirimana, un agent de transmission du chef de poste communal de la police à Rumonge, commissaire Emile Cimpaye, Ndereyimana Albert et Shirakumana Laurent sont restés détenus au cachot de la police à Rumonge.

La fête de l'unité nationale est un autre événement qui a marqué la vie de la province Rumonge lors de la période sous rapport. En effet, toutes les activités ont été paralysées le 05 février 2019 pour forcer la population de la province à participer à la fête de l'unité nationale. Le marché central de Rumonge est resté fermé sur ordre des autorités administratives. Les boutiques, kiosques, stations d'essence, secrétariats publics, cafétéria, les services privés, hôpitaux privés,... aucun service n'avait ouvert les portes. Un employé d'un hôpital privé contacté nous a signifié que son hôpital avait été interdit de recevoir des malades et ces derniers devraient être accueillis après la fin des festivités. D'autres personnes avaient affirmé qu'elles étaient obligées de rester dans leurs maisons pour ne pas s'exposer à des arrestations et des amendes. Les vendeurs des produits rapidement périssables dénonçaient la mesure et disaient que la fête de l'unité nationale ne doit pas être synonyme de la paralysie des activités.

(7) En province Gitega, un Imbonerakure du nom de Nduwamahoro Richard, résidant sur la colline Rukoba, zone Gitega, a été arrêté le 1^{er} février 2019 par le commissaire provincial qui l'accusait d'inciter les autres Imbonerakure à refuser d'être redéployés en RDC pour combattre les rebelles au régime CNDD-FDD. Alors que cet Imbonerakure est connu pour être très actif dans les violences à l'endroit des opposants politiques de cette localité, des

agents du SNR ont déclaré qu'ils allaient le corriger pour le ramener à la raison avant de le remettre à son service.

En commune Nyarusange, un élève de la 1ère section Langues au Lycée communal Nyarusange et veilleur d'une antenne de Lumitel a été tué fusillé et poignardé sur la sous colline Muyange, colline Muzima. Les criminels ont ensuite brûlé le groupe électrogène avant de prendre fuite.

Cet assassinat a été un prétexte pour s'en prendre aux opposants politiques d'Amizero y'Abarundi rassemblés actuellement dans le CNL, le nouveau parti d'Agathon Rwasa. Le 28 février 2019, 6 fidèles de ce dernier étaient au cachot du commissariat provincial de la police au chef-lieu de la province Gitega, 4 étaient encore au cachot du commissariat communal de Nyarusange, les autres avaient déjà fui leurs domiciles par peur d'être arrêtés, apprend-on des sources sur place.

(8) En province Karusi, un homme d'une trentaine d'année a été retrouvé mort, son corps suspendu à un arbre le 21 février 2019 sur la colline Ramvya, commune Buhiga. Cet homme du nom de Mohamed, originaire de la commune Mutumba avait été tué à son poste d'attache comme sentinelle d'une étable de vaches se trouvant sur cette même colline Ramvya. Le commissaire provincial de la police a expliqué que le corps présentait des blessures, ce qui motivait la thèse d'assassinat.

(9) En province Rutana, un commerçant du nom de Kabura Nicaise a été battu à mort le soir du 17 février 2019 par deux Imbonerakure à savoir Muyige Fiacre et le surnommé bébé sur la colline de Butezi, zone et commune Giharo. Tout a commencé quand Muyige a versé de l'eau sur la tête de sa victime avant de le tabasser. Ils l'ont par la suite ligoté et l'ont conduit au cachot du commissariat de police de Giharo. On l'accusait de dénoncer les actes de barbaries qu'ils commettaient à l'endroit des non militants du CNDD-FDD. Le lendemain, le commissaire communal de la police Bihuna Jean Marie l'a libéré.

En commune Bukemba, de la même province de Rutana, le nommé Noé Buregeya, un sexagénaire sentinelle à l'ISABU Moso a été tué au cours d'une attaque des hommes armés de couteaux dans la nuit du 24 février 2019. Il a été poignardé au niveau de la tête et ses organes génitaux ont été amputés par ses agresseurs qui l'ont par la suite traîné son corps au cimetière de Rubirizi non loin du chef-lieu de la commune de Bukemba. Il a été découvert agonisant et on l'a évacué vers l'hôpital de Gihofi où il a succombé de ses blessures.

(10) En province Cibitoke, sept personnes ont été grièvement blessées par grenade dans la nuit du 03 février 2019 vers 20 heures et demie sur la transversale 6, colline Kaburantwa, commune Buganda. Selon les sources policières, des malfaiteurs avaient attaqué des gens qui étaient en train de prendre un verre dans un bistrot de cette localité. Cinq blessés ont été vite transférés à l'hôpital de Cibitoke, mais le matin, quatre en état critique ont été transférés à Bujumbura.

Le matin du 13 février 2019, un corps d'un homme en décomposition a été retrouvé sur la colline Bambo, zone Ngoma, commune Murwi. Un témoin précise que cet homme était ligoté et attaché à un arbre. *« J'ai exécuté l'ordre de mon chef hiérarchique d'enterrer ce corps »*, précise le chef de zone Ngoma. Contacté, le commissaire communal a reconnu le fait mais s'est refusé de tout autre commentaire.

Le soir du 15 février 2019, six membres du Congrès Nationale pour la Liberté, CNL en sigle, le parti du député Agathon Rwasa ont été arrêtés par des Imbonerakure chez eux sur la colline Muyange, commune Mugina et incarcérés au cachot du commissariat communal de police accusés d'organiser une réunion nocturne. *« En réalité, les Imbonerakure nous ont accusés de nous être réjouis de l'agrément de notre nouveau parti politique qu'ils nous obligent de quitter »*, se lamentent des amis de lutte des victimes.

Au milieu de ce mois de février 2019, la population de la colline Ruce, zone Nyamakarabo, commune Mugina s'est heurtée à une barrière installée par des policiers anti-émeutes et les jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD- FDD qui exigeaient de l'argent à tout passant et qui exigeaient aux ménages de donner de l'argent et de la nourriture. Des informations recueillies auprès de la population environnante précisaient que ces policiers et miliciens menaçaient qu'ils n'avaient pas eu de ravitaillement. *« Ils sont venus chez moi et m'ont dépouillé de tout ce que j'avais dans la maison »*, s'est lamenté un habitant de cette localité visiblement fâché. *« S'ils sont venus sécurisés la frontière burundo-rwandaise, qu'ils fassent leur travail, qu'ils cessent de nous dépouiller de nos biens »*, s'est lamenté un autre habitant contacté. *« Nous avons voulu alerter leurs chefs hiérarchiques de ces bavures faites par ces policiers et Imbonerakure, mais c'est nous qui avons été menacés de mort »*, expliquent les élus locaux de cette localité.

Le matin du vendredi 22 février 2019, deux corps sans vie ont été retrouvés ligotés et attachés l'un à l'autre au bord de la rivière Rusizi, frontalière avec la République Démocratique du Congo, précisément sur la colline Rukana, commune Rugombo. Ces corps présentaient de graves blessures. *« Nous avons appelé notre chef supérieur mais il nous a dit de quitter cet endroit »*, précise un militaire sous couvert d'anonymat en patrouille.

Les deux cadavres ont par la suite été enterrés en cachette par des Imbonerakure en complicité avec le chef de colline.

(11) En province Bururi, le nommé Nestor Nyata, membre du bureau communal du parti UPRONA en commune Mugamba et cadre du CAP de ce parti en Mairie de Bujumbura a été arrêté samedi le 23 février 2019 au parking de bus du chef-lieu de la province Bururi. Des témoins ont rapporté que les policiers qui l'ont arrêté n'avaient pas de mandat d'arrêt délivré conformément à la loi par le parquet de la République. Le policier qui a procédé à son interpellation a hésité du fait qu'il n'était muni d'aucun document. Ces mêmes sources affirment qu'au moment où ce policier hésitait, le Gouverneur de la province Bururi est intervenu pour intimer l'ordre de son arrestation. Nestor a été donc arrêté pendant qu'il effectuait avec les autres membres de son parti, une marche lors de la visite du premier Vice-Président de la République, Gaston Sindimwo et du président du parti UPRONA Albert Gashatsi. Il a été conduit au cachot du commissariat provincial de Bururi. La victime a été accusée d'avoir apposé sa signature sur une lettre invitant le président du parti UPRONA Albert Gashatsi à démissionner de ce poste. Le groupe des signataires de cette lettre avait accusé Albert Gashatsi d'avoir détourné des fonds du parti. Les responsables de ce parti au niveau national reprochent aux signataires d'être rangés derrière le premier vice-président du sénat Anicet Niyongabo lui-même signataire de la lettre.

La victime a été libérée mercredi 27 février 2019 dans la mi-journée par le Procureur Général près la Cour d'Appel de Bururi. D'après une source judiciaire à Bururi, aucun dossier à sa charge n'avait été constitué. Aucune plainte contre lui n'a été déposée par qui que ce soit. Les accusations de dénonciation calomnieuses et atteintes à la sécurité territoriale formulées contre lui se sont révélées sans fondement.

(12) En province Bubanza, les habitants de la colline Buhurika, commune Musigati ont vécu des moments de peur panique suite à une présence des nouveaux visages des jeunes Imbonerakure qui y avaient été déployés pour contrôler la frontière avec la RDC. Même les militaires en position dans cette localité disent avoir été surpris depuis le 19 février 2019 de cette présence de ces jeunes Imbonerakure qui étaient venus de plusieurs coins d'autres communes de cette province et de la province Cibitoke. *« On les avait regroupés à l'église libre méthodiste de cette localité et une camionnette de la première région militaire les ravitaillait en nourriture et en eau »*, précise un élu collinaire contacté sur place. Ils ont par après traversé la rivière Rusizi, à la frontière burundo-congolaise pour une opération conjointe avec les militaires burundais et congolais contre les rebelles burundais installés dans les hauts plateaux d'Uvira.

En commune Gihanga, l'on a dénoncé un cas de troupeau de vaches et chèvres appartenant à des citoyens congolais détourné et vendu aux enchères par l'administration communale de Gihanga. Il s'agissait de 18 vaches et 7 chèvres gardés depuis le 15 février 2019 au commissariat communal de la police en commune Gihanga qui ont été vendues aux enchères le 18 février 2019 par l'administration locale.

Des sources administratives communales précisent que ces vaches et chèvres ont été attrapées sur la rivière Rusizi, frontalière avec la République Démocratique du Congo, précisément sur la colline Kagwema de la même commune.

Selon les proches de Léopold Ndayisaba, l'Administrateur de la commune Gihanga ces vaches et chèvres étaient acheminées frauduleusement vers la République Démocratique du Congo. Néanmoins, les victimes disent qu'elles avaient payé des taxes et exhibaient même des reçus de paiement en provenance du marché de Ndora en commune Bukinanyana où ils les avaient achetées.

Signalons que cette transaction frontalière n'était pas nouvelle car d'habitude ces Congolais étaient connus de la localité comme étant des clients permanents du marché de Ndora. Ce marché était ouvert aux étrangers depuis bien longtemps. Des commerçants burundais qui y exercent regrettent que cette injustice envers des étrangers pourtant réguliers ne soit à ces derniers une raison valable pour ne plus revenir à ce marché.

(13) En province Mwaro, les commerçants du marché central se lamentent. Au cours de travaux relatifs au remplacement des kiosques en bois par des kiosques métalliques, certains marchands se voient dépouillés de leurs places qu'ils occupaient depuis des années. Pourtant, ils ont toujours régulièrement payé les taxes communales, disent-ils. C'est le cas du surnommé Wakera qui a vu sa place cédée à sa surprise en date du 14 février 2019 à un certain Nestor, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure, natif de la colline Ruramba, commune Kayokwe. Pourtant, la victime avait construit son kiosque avec des tôles métalliques comme exigé.

Selon les informations fournies par ces commerçants, derrière cette manœuvre se trouvaient le nouveau chef de zone Mwaro et une dame perceptrice de taxes dans ce marché nommée Marie, un membre très zélé de la Ligue des femmes du parti au pouvoir, Abakenyererurugamba en commune Kayokwe. Wakera a été accusé d'avoir refusé de donner à ces 2 individus un pot-de-vin variant entre 10 mille et 30 mille francs burundais avant de construire son kiosque. C'est ce montant que les autres commerçants avaient donné à titre de corruption mais le vieux sage Wakera ne l'entendait pas de cette oreille, d'où la sanction.

II. DES ABANDONS SCOLAIRES, DES VIOLENCES ET DES INJUSTICES INQUIETANTS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

Des abandons scolaires suite à la famine et aux exigences de paiement intempestif des contributions financières

Plus de 70 élèves de l'Ecole fondamentale de Gahosha de la colline Rungazi en commune Gitobe, province Kirundo ont abandonné l'école depuis ce second trimestre qui a débuté au mois de janvier 2019. Selon les témoignages recueillis auprès de leurs enseignants, ces enfants et leurs parents ont fui la famine et sont partis en Tanzanie à la recherche de leur survie. A côté de la faim, nos interlocuteurs évoquent les tracasseries administratives qui contraignaient leurs familles à de diverses contributions forcées. Ils pointent du doigt l'Administrateur de cette commune Rénovat Nzisabira, et le président du parti CNDD FDD en cette même commune Barutwanayo Nicodème comme étant les auteurs de la mauvaise gouvernance qui fait fuir les citoyens de la commune. Ces derniers disent être régulièrement victimes de rançonnements accusés de n'avoir pas participé aux marches manifestations qui sont organisées presque chaque samedi. Des agriculteurs ont été dépouillés de leurs houes quand ils étaient dans leurs champs par exemple, d'autres sont accusés de ne pas payer les contributions aux élections de 2020. Aujourd'hui, plusieurs ménages sont fermés, d'autres n'ont pas de toitures, les tôles vendues pour avoir des frais de déplacement vers le lieu d'exil.

En province Bubanza, 132 filles ont abandonné l'école au cours de ce premier trimestre dans la direction scolaire de l'enseignement de la commune Gihanga. La direction communale de l'enseignement précise que 45 filles ont été victimes de grossesses non désirées.

Au moins 512 élèves des Ecoles fondamentales et post-fondamentales de la commune Gihanga, province Bubanza, ont abandonné l'école durant le premier trimestre de cette année scolaire. Cent cinquante parmi eux sont des filles victimes de grossesses non désirées, dont une mineure âgée de 15 ans, écolière en 4^{ème} année de l'ECOFO Gihanga. L'auteur de cette grossesse est un homme de 35 ans nommé Ndikuriyo arrêté et qui était incarcéré au cachot du commissariat de police en date du 12 février 2019.

Une autre fille de 12 ans originaire de la colline Gihungwe était aussi enceinte d'un homme marié et père de 6 enfants.

Au cours d'une réunion de sécurité organisée par la commune en date du 12 février 2019, le conseiller du Directeur Provincial de l'Enseignement jette la responsabilité sur les parents qu'il accuse de ne pas suivre l'éducation de leurs enfants, pendant que certains parents estiment qu'ils ne sont pas à mesure de combattre le phénomène de violences sexuelles qui est aujourd'hui considéré comme une arme de guerre du régime CNDD-FDD. Ils dénoncent des Imbonerakure et des responsables du parti au pouvoir d'être les principaux auteurs impunis de ces grossesses.

L'association féminine Dushirehamwe en collaboration avec l'organisation REJA avaient organisé une rencontre de sensibilisation le 9 février 2019 pour tenter l'éradication du phénomène grossesses chez les jeunes filles. Les habitants de cette commune avaient montré leur pessimisme face à ce combat qui se fait dans un contexte de manque de volonté politique, de crise de valeur politique et de promotion des violences sexuelles comme une arme de guerre du régime de la terreur du CNDD-FDD. En province Ruyigi, au moins 4648 élèves ont abandonné l'école durant le premier trimestre de cette année scolaire 2018-2019 dans différentes écoles fondamentales et post-fondamentales, selon des sources de la direction provinciale de l'enseignement dans cette partie de l'Est du pays. La pauvreté qui ne permet pas aux victimes de s'acquitter des obligations financières imposées par le régime et l'administration scolaire, le manque de motivation dû aux chômages que vivent la plupart des jeunes en possession pourtant de leurs diplômes ainsi que la crise du leadership sont les principales causes de ces abandons.

Les multiples contributions financières forcées dont celles aux élections constituent un fardeau aux parents des élèves. Signalons que l'ordonnance ministérielle portant contribution aux élections de 2020 exige une contribution de 1000 francs burundais aux élèves ayant l'âge de 16 ans et plus, mais des écoles font payer cette contribution à tous les enfants de la 7^{ème} à la terminale.

Durant les dix années après sa création, le lycée communal Gatwe en province Mwaro manque d'enseignants

Depuis la création de l'école il y a plus de 10 ans, le lycée communal de Gatwe situé en commune Kayokwe, province Mwaro n'a jamais eu de professeurs qualifiés titularisés. *« Plus de 33h d'anglais et 15 h de swahili ne sont pas enseignées alors qu'il y a une section de langues. En section Sciences, il n'y a ni enseignant de maths ni celui des sciences de la terre. Au total 80 heures n'ont pas d'enseignants. L'école se débrouille avec des vacataires et des bénévoles »*, nous confirment des sources diversifiées provenant de cet établissement.

Trois élèves victimes de tortures en province Bubanza

Le secrétaire provincial du parti CNDD-FDD en province Bubanza nommé Ndimurwanko Marcel a ligoté et tabassé, en date du 21 février 2019, trois filles élèves du lycée Bubanza des noms de Gikundiro Marie Adoratte, Esperance belle-sœur de son bourreau et Speciose accusant ces dernières d'avoir volé un téléphone portable dans un ménage où ces enfants étaient venues rendre visite à leur camarade. Une des victimes a perdu conscience et a vite été évacuée rapidement à l'hôpital pour des soins de santé. *« Nous avons vite sauvé les enfants car une d'entre elles était en état critique et on les a tous transférés à l'hôpital de Bubanza pour des soins »*, ont affirmé des témoins du chef-lieu de cette province. Les familles des victimes ont tenté de se venger mais les forces de l'ordre sont vite intervenues. L'auteur du crime n'a pas été inquiété.

Dans cette même province, quatre élèves de la 9^{ème} année de l'Ecole fondamentale de Kagwema, commune Gihanga, ont été grièvement blessés suite à des pluies torrentielles qui ont détruit trois salles de classe de cette école. Ces pluies ont en plus emporté au moins 42 maisons et une église ainsi que plusieurs hectares de cultures dans l'après-midi du vendredi 22 février 2019. Les matériels scolaires ont été endommagés et les autorités scolaires ont demandé aux bienfaiteurs de leur venir en aide.

Les enseignants découragés par des contributions financières forcées

« Sur ordre du Président Pierre Nkurunziza et sans consulter les membres de leurs syndicats respectifs, les représentants syndicaux des enseignants, CONAPES, SYNATEF, STEB, SLEB, SPESBU et SYNAPPEP ont unilatéralement décidé de retenir 5000 francs burundais sur les salaires des enseignants en deux tranches de 2500 FBU chacune, depuis la fin de ce mois de février 2019 », a révélé un responsable syndical qui a requis l'anonymat. Le montant permettra au gouvernement de venir en aide aux victimes de la famine en province Kirundo, selon la même source. L'année passée, la somme retenue sur les salaires des enseignants était de 4000 mille francs burundais en 2 tranches aussi, mais le régime n'avait daigné expliquer l'utilisation de cet argent.

Rappelons que d'autres contributions financières pèsent lourd sur des enseignants dont celles aux élections de 2020 qui sont retirées à la source sur leurs salaires chaque mois.

A titre d'illustration, le Directeur Provinciale de l'Enseignement en province Bujumbura, le nommé Ciza Raphaël, a ordonné lundi le 25 février 2019 à tous les Directeurs (Directrices) des Lycées et ECOFO à travers les Directions Communales de l'Enseignement de collecter une somme de 2500FBU par Directeur de l' ECOFO, 5000FBU par D Lycée pour la contribution de la fête de la femme organisée le 08 mars 2019.

Ciza Raphaël avait pris le soin de souligner que la date limite pour la collecte de ces fonds était fixée au lundi 04 mars 2019 à 16h00, et que les DCE étaient chargés d'acheminer les fonds collectés à la DPE mardi le 05 mars 2019 à 12h00. Cette fois-ci les enseignants titulaires étaient épargnés dans cette province, ce qui n'était pas le cas dans d'autres provinces du pays.

En somme, certains Directeurs se retrouvent dans l'incapacité de faire fonctionner leurs établissements suite aux exigences de contributions financières forcées, aux intimidations et désordres qui règnent dans leur ministère.

Dix-sept enseignants de la Direction Communale Gitaramuka, province Karusi dénoncent leurs mutations injustes

Dix-sept enseignants des écoles fondamentales de Kigozi 1 et Kigozi 2 en commune Gitaramuka, province Karusi disent être malmenés par le Directeur Provincial de l'Enseignement. Depuis lundi le 25 février 2019, ils ont tous été mutés dans les Directions Communales de l'Enseignement de Bugenyuzi et Gihogazi, très loin de leurs familles installées à la colline Kigozi, d'autres à Gitaramuka. Ils s'insurgent contre ces mutations disciplinaires et parlent d'une séquestration et intimidation. Certains d'entre eux disent qu'ils sont victimes de leur appartenance politique. Ils sont remplacés par d'autres enseignants qui étaient dans les coins les plus reculés. Cela arrive après leur emprisonnement de 5 jrs au cachot de la commune Gitaramuka, le 15 février 2019, accusés de vente de 17 tôles d'occasion qui avaient été enlevés des toitures de l'école par des pluies torrentielles et remplacées. Pourtant, cette vente avait été faite avec le consentement des représentants des parents pour organiser l'accueil de leur nouveau Directeur, ce qui avait eu lieu après les cérémonies de remise et reprise comme le confirme le Directeur Communal de l'Enseignement de Gitaramuka. Ils sont sortis des cachots après avoir payé chacun une amande de cent mille francs burundais. La police avait indiqué qu'il s'agissait d'une question de l'administration scolaire, et non d'une histoire d'infractions.

III. DE LA PENURIE D'EAU POTABLE A LA POLITISATION DU SECTEUR DE LA SANTE.

Propagation de l'épidémie choléra dans la ville de Bujumbura suite à la pénurie d'eau potable

L'épidémie de choléra qui s'était déclarée en janvier 2019 en province Rumonge et dans certains quartiers de la Mairie de Bujumbura s'est étendue progressivement dans différentes zones urbaines de la Mairie de Bujumbura au cours de ce mois de février 2019. En effet, après être déclarée dans la commune de Ntahangwa, précisément dans les zones de Kinama et Kamenge, elle s'est étendue dans la commune Muha dans le sud de la capitale notamment dans la zone urbaine de Kanyosha. Des cas de choléra y ont été enregistrés, les victimes amenées à l'hôpital Prince Régent Charles pour recevoir des soins.

Cette épidémie est intervenue dans un contexte de pénurie d'eau potable. En zones Musaga et Kanyosha au sud de la ville, Gihosha au nord, l'eau a tari au cours de cette période. Les habitants pouvaient passer deux semaines sans qu'aucune goutte d'eau ne coule dans les robinets publics et dans les ménages. Cette situation poussait les propriétaires des robinets publics qui avaient un contrat d'exploitations avec la REGIDESO à augmenter le prix habituel (de 20 FBU) par bidon en demandant jusqu'à 100FBU par bidon. Les ménages éprouvaient ainsi une grande peine à respecter les règles d'hygiène afin de contrer la progression de l'épidémie de choléra.

Intimidations et perturbations des travailleurs syndiqués du secteur de la santé

La création et l'agrément d'un nouveau « Syndicat National du Personnel de la Santé » SYNAPS en sigle, par le régime du parti CNDD-FDD perturbe la quiétude des travailleurs du secteur de la santé.

Les infirmiers qui n'acceptent pas d'adhérer à ce nouveau syndicat subissent des menaces et intimidations et sont considérés comme des rebelles au régime. Certains sont obligés d'y adhérer par peur de représailles (mutation ou mauvaise cotation). Ce sont les médecins directeurs des hôpitaux ainsi que des responsables administratifs de la circonscription sanitaire qui organisent ce forcing et ces intimidations. L'exemple le plus récent s'est passé en province Ruyigi où le Gouverneur de province a intimidé les infirmiers du district sanitaire de Ruyigi en leur disant qu'ils doivent adhérer au SYNAPS faute de quoi ils ne continueraient pas à prester dans sa province.

Cette politisation et cette chasse contre le syndicalisme indépendant ne sont pas nouvelles. Cela a commencé les années 2013 dans le secteur de l'éducation où deux syndicats proches du

parti ont été mis en place et les enseignants qui n'avaient pas accepté d'adhérer avaient été victimes d'intimidation et certains avaient été redéployés comme sanction.

Le régime de Pierre Nkurunziza ne supporte pas des citoyens qui pensent le contraire de la ligne qu'il a tracée et qui cherchent à dénoncer quoi que ce soit.

Interdiction aux structures de soins d'exiger une caution comme condition pour soigner les victimes d'accidents de la voie publique

En date du 08 février 2019, le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a sorti une ordonnance instruisant tous les Directeurs de différents hôpitaux d'administrer les soins de santé d'urgence sans condition durant les 48 heures, c'est-à-dire que la caution devient exigible au troisième jour pour les victimes d'accident de la voie publique.

Cette initiative a été jugée très louable mais la mise en exécution est impossible, selon les concernés. Pour ces derniers, il devrait y avoir d'autres mesures accompagnatrices et des conventions préliminaires entre les Maisons d'assurance et les hôpitaux afin de connaître le responsable pour payer la facture des soins dispensés par les hôpitaux aux différentes victimes d'accidents de la voie publique. Avant de prendre la mesure, le Ministère aurait dû d'abord consulter les concernés, étudier tous les contours du problème et analyser à fond les conséquences de la mesure et les solutions à envisager. Le Ministre de la santé aurait dû avant tout approcher l'Agence de régulation et contrôle des Assurances(ARCA) afin de jouer la médiation entre son Ministère et les Assurances et penser à mettre en place un Fonds de garantie pour payer les soins de la victime avant l'attribution de la responsabilité par les instances habilitées à une maison d'assurance responsable des indemnités sinistres.

La lenteur observée au niveau de la régularisation des cas de sinistres est l'un des grands facteurs qui empêchent les assurés à développer un maximum de confiance aux acteurs des assurances. Les maisons de régulation devraient s'occuper des malades sinistrés pour garantir la confiance et le paiement des hôpitaux. En vue de gagner la confiance de la population, les maisons de régulation des assurances devraient également tableer sur les voies et moyens de l'application sans faille de la présente ordonnance.

Les victimes des accidents des voies publiques font aujourd'hui recours au centre de l'ONG Médecin Sans Frontière (MSF) sise à Kigobe au nord de la capitale Bujumbura pour bénéficier des soins gratuitement, au lieu d'aller souffrir sans assistance dans les Hôpitaux publics.

La mesure louable du Ministre de la santé publique n'a eu aucun effet sur les habitudes des hôpitaux car elle a été prise dans le vide total, constate un directeur d'hôpital qui a requis l'anonymat.

IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

La corruption routière, l'une des principales causes d'accidents mortels

Plus de 3000 cas d'accidents de roulage ont été enregistrés en 2018. Le bilan de ces accidents routiers est lourd : plus de 300 morts et 157 blessés. Comme le confirme le porte-parole de la police Nkurikiye Pierre, le service de contrôle défaillant et l'état des routes constituent les causes majeures. Il affirme en effet que les causes de ces accidents sont principalement l'excès de vitesse, les chauffeurs sans permis de conduire et ceux qui ne maîtrisent pas le code de la route, la vétusté des véhicules sans oublier le mauvais état de certaines routes du pays.

Des transporteurs et leurs clients contactés disent que la principale cause de ces accidents est plutôt la corruption qui gangrène le service policier de contrôle routier. Les transporteurs paient des sommes exorbitantes d'argent imposées par des policiers qui devaient assurer la sécurité routière. Dans l'objectif de vouloir récupérer les sommes versées, les chauffeurs violent toutes les lois régissant la circulation routière. Entre-temps, les véhicules tombent souvent en panne à cause du mauvais état des routes et causent ainsi des accidents mortels. Le régime du CNDD-FDD se préoccupe peu de la réhabilitation de ces routes alors qu'il ne cesse d'empocher des impôts et taxes, s'exclament les usagers.

Des expropriations ou des spoliations de terres : le régime de Pierre Nkurunziza en a fait un mode de gouvernance

Les spoliations de terres au Burundi sont devenues une triste réalité et le régime semble en avoir fait un mode de gouvernance. Le dossier en rapport avec les habitants de la colline Gasenyi, commune Mutimbuzi expropriés de leurs parcelles depuis au moins 27 mois est l'un des dossiers les plus importants à l'actif du régime de Pierre Nkurunziza, qui a mis dans la rue au moins 4000 personnes. Alors que le palais présidentiel qui a été construit dans leurs parcelles a été officiellement réceptionné par le Gouvernement, les victimes sont toujours dans la désolation totale ne voyant pas le sort de leurs familles. Elles ne cessent de réclamer leurs indemnités, mais aucune réaction de la part des autorités administratives. Le 07 février 2019, ils se sont encore une fois rendus chez leur chef collinaire du nom de Jean Bosco Hakizimana pour s'enquérir de l'état d'avancement du dossier et ont constaté que leurs dossiers sont restés dans les tiroirs des autorités administratives concernées. Rappelons que le Gouvernement du Burundi a récupéré 160ha pour y ériger le palais présidentiel et l'aménagement des alentours, sans indemnisation préalable des propriétaires qui ont vu des bulldozer démolir impitoyablement leurs domiciles.

L'autre dossier qui a fait couler encre et salives concerne le projet d'expropriation des parcelles habitées se trouvant dans la zone de Buterere et Cibitoke en commune de Ntahangwa. Tout a commencé quand une délégation de quatre ministres du Gouvernement à savoir le Ministre de l'Agriculture, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de l'énergie et des Mines et celui des travaux publics ont fait une visite conjointe à la station d'épuration des eaux usées de Buterere. Lors de cette visite, la délégation a annoncé au public que des parcelles habitées se trouvant dans le périmètre de la station d'épuration des eaux usées et autour de celle-ci seront saisies et restituées à la SETEMU qui assure la gestion.

Les occupants ont été surpris d'entendre de la voix de la délégation du Gouvernement qu'ils devraient quitter leurs parcelles sans indemnisation et endéans un mois alors qu'ils avaient des documents administratifs délivrés par les services de l'urbanisme qui est un service de l'Etat habilité pour l'attribution des parcelles. Ainsi ils ont fait un recours devant l'Ombudsman burundais pour pouvoir intercéder pour eux auprès du Gouvernement.

Le dossier a soulevé de multiples interventions et a été temporairement suspendu en attendant que des enquêtes soient réalisées pour identifier les propriétaires légaux et illégaux. Entre-temps, les inquiétudes des propriétaires légaux restent énormes car ce qui est arrivé aux autres pourrait leur arriver aussi.

L'autre cas concerne la famille de Gatungwa Emmanuel arrêté le 14 février 2019 et coffrée à la prison centrale de Mpimba après avoir refusé des sollicitations de la part des autorités provinciales de Bujumbura qui l'exigeaient de céder sa parcelle familiale sise à Kajaga, côté Kagera, depuis septembre 2018 aux profits des hauts dignitaires du CNDD-FDD afin d'y construire des maisons en étage. Le quartier Kajaga est l'un des quartiers les plus aimés et habités par les dignitaires du CNDD-FDD. Gatungwa Emmanuel a résisté à ces sollicitations intimidantes arguant que c'est une propriété familiale léguée par son père et qu'il n'avait pas les prérogatives de donner la parcelle à qui que ce soit. Mais les autorités n'ont jamais cessé de l'interpeller. Par exemple, le Gouverneur Nadine Gacuti l'a convoqué à son bureau le 7 septembre 2018. Le 19 septembre 2018, il l'a été par l'ancien Gouverneur aujourd'hui député Zénon Ndaruvukanye. Le 30 octobre 2018, une forte délégation du CNDD-FDD dirigée par Nzomaramwe, Nyambere, Nkeshimana Emmanuel et Zénon Ndaruvukanye est venue le voir pour l'intimider et essayer aussi de le convaincre moyennant quelques fonds. Mais il a nié catégoriquement devant ces hauts dignitaires qu'il ne pouvait pas pour l'intérêt de sa famille dont il est responsable.

Pour amener la famille à céder par force la propriété, ces hauts dignitaires ont décidé d'arrêter et d'emprisonner toute la famille y compris le chef de famille Gatungwa Emmanuel.

En date du 14 février 2019, cinq personnes influentes de la famille dont sa femme ont été emprisonnées à la prison de Mpimba. Jusqu'à 13h, le lendemain, personne n'avait le droit de leur rendre visite.

Une autre famille d'une quarantaine de personnes expropriée de sa propriété est allée faire un sit in mardi le 12 février 2019 devant les bureaux de l'ombudsman burundais pour demander son intervention. Cette famille accuse le ministère ayant l'urbanisme dans ses attributions de les avoir spolié une propriété située en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi en province Bujumbura. Ces habitants disent que la dite propriété est une lègue de leurs ancêtres et qu'ils disposent des documents administratifs attestant que la propriété leur appartient. Ces familles affirment aussi qu'ils subissent des menaces de la part du Gouverneur de la province de Bujumbura qui apporte son soutien aux dignitaires ayant obtenu des parcelles à cet endroit. 16 personnes de cette famille ont été arrêtées et détenues au cachot du commissariat de police de la commune Mutimbuzi. Les autorités provinciales tentaient de leur faire signer des procès-verbaux pour qu'elles se désistent à revendiquer cette propriété. Curieusement, des dignitaires construisent leurs maisons pendant la nuit sous la haute protection de la police.

Des Burundais dénoncent la CNTB comme « un instrument de spoliation de terres et autres biens »

Dans la suite des dossiers fonciers traités par la CNTB qui est aujourd'hui dénoncé comme étant un instrument de spoliation des terres au profit de l'Etat burundais et des rapatriés, nous vous proposons pendant cette période un autre cas.

431 familles de la colline Kivoga sont en désolation totale après l'attribution par la CNTB d'une propriété de 770 ha située en commune Mutimbuzi, précisément dans les localités de Tenga, Rubirizi et Nyabunyegeri à l'Etat burundais en date du 25 février 2019.

Cette propriété était exploitée depuis longtemps par la société Ruzizi qui réclamait au moins 318ha parmi les 770ha. La CNTB a donné un délai de 3mois à cette société pour déménager et céder la parcelle à l'Etat. La société Ruzizi dispose des biens dans ces parcelles, ses responsables ne savent pas sur quel pied danser.

Des hauts dignitaires du CNDD-FDD sont derrière cette situation et sont aux aguets pour s'accaparer de la propriété et des biens, selon des sources de ce parti.

Les familles qui vivaient grâce à l'exploitation de cette propriété s'inquiètent de leur sort.

Election du Président du Conseil communal et de l'Administrateur communal de Mutimbuzi : la population dénonce une promotion de la criminalité

Après une période de paralysie des activités de la commune Mutimbuzi en province Bujumbura due au limogeage du président du conseil communal, de son vice-président et de l'Administrateur communal, l'élection du président du conseil communal et de l'Administrateur communal a finalement eu lieu en date du 13 février 2019. Butoyi Simon, membre du CNDD-FDD et connu dans des actes de criminalité par les opposants politiques a été élu Administrateur communal. Ntahondereye Bonaventure, membre du CNDD-FDD a été de son côté élu vice-président du conseil communal. Il est connu aussi dans le cercle de l'opposition du CNDD-FDD comme ayant été très actif dans des actes meurtriers qui ont endeuillé le pays depuis la crise déclenchée en avril 2015 par Pierre Nkurunziza. Le cas le plus connu qui lui est attribué est l'embuscade meurtrier tendu sur la route Mpanda-Bujumbura contre les familles qui venaient de l'enterrement à Mpanda d'un jeune tué lors des marches manifestations de lutte contre le troisième mandat. Ce vice-président du Conseil communal de Mutimbuzi aurait fait partie de l'équipe Désiré Uwamahoro, Ayubu et Kazungu à qui ce crime est principalement attribué.

Création des coopératives « Sangwe » du parti présidentiel dans toutes les collines du Burundi : une forme de corruption collective et d'achat des consciences pour les élections de 2020

Dans différentes provinces et collines du pays, le CNDD-FDD met en place un projet de coopératives dit « Sangwe » dans lesquelles il dit qu'il va verser des fonds de l'Etat en plus des frais d'adhésion équivalente à 1000FBU par individu. En théorie, l'adhésion à ces coopératives est volontaire, mais en pratique, il faut y adhérer au risque de connaître le sort des opposants politiques. Le projet vise l'achat des consciences des électeurs de 2020 et constitue la caisse d'approvisionnement et d'encouragement des jeunes de la milice Imbonerakure pour leur zèle vis-à-vis des missions du parti et de Pierre Nkurunziza en la personne, nous a confié un des responsables de ce parti. Le Président Pierre Nkurunziza est le principal instigateur de ce projet et parle directement avec les responsables de ces coopératives, nous déclare notre source. Dans certaines collines du pays, des réunions de sensibilisation sont déjà en cours.

A titre d'exemple le secrétaire communal du parti du nom de Élysée Nindorera en commune Mutimbuzi, a tenu une réunion le 18 février 2019, à l'intention de la population de la zone Rukaramu avec un seul point sur le programme : mise en place de la coopérative "Sangwe".

Il a mentionné lors de la séance de sensibilisation, que les 500 millions du budget annuel accordé au fonctionnement de chaque commune seront gérés cette fois par les coopératives collinaires. Il a souligné aussi qu'une zone qui a plusieurs collines va avoir plus de fonds sur les 500 millions destinés à chaque commune.

Cependant, la population ne comprend pas pourquoi elle doit payer 1000FBU comme frais d'adhésion pour être aidés en plus d'autres contributions forcées payées tous les jours alors que la famine commence à se faire sentir dans toute la province.

En province de Gitega, la sensibilisation est assurée par Eraste Ntahondi, président adjoint du parti au pouvoir au niveau provincial. Il est appuyé par les administrateurs communaux, les chefs de collines et les Imbonerakure. Selon les autorités du CNDD-FDD, c'est une voie choisie pour que l'Etat appuie financièrement la population, les membres du parti au pouvoir notamment. Un citoyen simple doit contribuer 500FBU par semaine et un fonctionnaire 1000FBU /semaine, sans préciser jusque quand. Le Gouvernement verserait de grosses sommes sur les comptes des coopératives communales, et cette somme serait distribuée aux membres des coopératives. La population de Gitega trouve que c'est une façon de les motiver, de les corrompre pour qu'elle participe activement aux élections de 2020 en faveur du CNDD-FDD. D'autres considèrent que c'est une spoliation ou une escroquerie dans la mesure où on ne sait pas qui va gérer ces coopératives et comment. A cela s'ajoute les multiples contributions forcées imposées par le régime depuis la crise de 2015. Précisons que les non membres du parti au pouvoir sont contraints d'y adhérer sinon ils sont considérés comme ennemis du développement.

Une autre contribution forcée appelée "Igicaniro" servirait à construire l'immeuble polyvalent du parti au pouvoir situé au quartier Magarama. Elle est exigée à un simple citoyen à raison de 1000FBU et à un fonctionnaire 2000FBU. Pour les commerçants et autres hauts fonctionnaires, un compte à cet effet est ouvert à la BANCUBU.

En province Mwaro, les coopératives « sangwe » sont aussi en train d'être implantées sur toutes les collines de la commune Rusaka. Les membres cotisent 1000FBU pour l'inscription et 5000FBU pour les projets, mais toute cette somme est versée au représentant national de ces coopératives se trouvant en Mairie de Bujumbura. Certaines personnes y adhèrent par force car l'administration à la base leur dit que celui qui n'adhère pas ne va rien demander à la commune. Le chef de la zone Makamba, Athanase Mpawenayo, a organisé des réunions de sensibilisation. Ceux qui ont refusé de participer à ces réunions sont menacés par Vianney Ndikuriyo que même si quelqu'un est élu comme représentant de la coopérative au niveau collinaire, il va être remplacé.

Les sources provenant de la commune Rusaka disent que ces coopératives dites « Sangwe » appartiendraient à la 1ère dame Denise Bucumi.

La population burundaise mobilisée pour les offrandes destinées au Président Pierre Nkurunziza

Partout dans les provinces du pays, les Burundais sont mobilisés pour collecter les offrandes destinées au Président Pierre Nkurunziza et/ou son épouse Denise Bucumi. A titre d'illustration, la population de la province Gitega était mobilisée du 28 janvier au 2 février 2019 pour collecter les offrandes à donner au chef de l'Etat Pierre Nkurunziza en date du 5 février 2019.

En communes Makebuko et Giheta, chaque ménage devait donner 1000FBU au moment où chaque fonctionnaire devait donner 2000FBU. Dans les plans du parti CNDD-FDD et de l'administration provinciale, chaque commune avait l'obligation de présenter au Président au moins une vache et plusieurs paniers de vivres. Ainsi, au palais présidentiel de Gitega, le Président a reçu le soir du 5 février 2019 au moins 11 vaches correspondant aux 11 communes qui composent la province et plusieurs paniers de vivres.

La visite de la première dame Denise Bucumi a paralysé toutes les activités en province Rumonge

En province Rumonge, toutes les activités ont été paralysées à la suite de la visite de l'épouse du chef de l'état en date du 18 février 2019. D'après les témoignages recueillis, des militaires et policiers ont bloqué la circulation sur la route nationale RN3, Rumonge-Bujumbura. Depuis le matin, aucun véhicule ni bus de transport n'était autorisé à emprunter cette voie publique. Des Imbonerakure et des administratifs de la zone Rumonge faisaient une campagne pour fermer les services tant publics que privés. Le marché central de Rumonge n'a pas ouvert les portes le matin de ce jour. Les boutiques étaient fermées par force. Des Imbonerakure se baladaient avec des quittances de la commune pour infliger des amendes aux contrevenants et se munissaient des cadenas pour fermer leurs boutiques ou kiosques.

Les cliniques du centre urbain et les pharmacies n'étaient autorisées à fonctionner pour accueillir les patients. Les activités scolaires avaient été suspendues dans toutes les zones de la ville de Rumonge. Les écoles étaient fermées, les élèves ainsi que les enseignants forcés à aller se joindre aux autres pour accueillir la première dame du pays. La population était aussi contrainte d'aller accueillir l'épouse du chef de l'Etat madame Denise Nkurunziza en visite au chef-lieu de la province Rumonge.

D'après une source proche des autorités, Denise Nkurunziza est allée ouvrir une clinique privée de l'église du Rocher au centre urbain de Rumonge. Certains habitants regrettaient que les activités publiques soient perturbées alors qu'elle était venue pour des affaires privées.

Rappelons que le Ministre de la Santé Publique a profité de cette visite pour offrir un don (au nom du Ministère) de médicaments équivalents à au moins 50 millions de francs burundais à cette clinique privée de la première dame. Le don a été considéré comme un détournement pur et simple des deniers publics, au moment où les structures de santé publiques souffrent de carence endémique de médicaments.

Des amendes ou des rançonnements purs et simples ?

Les commerçants du chef-lieu de la province Makamba s'insurgent contre des «amendes» intempestives ou des rançonnements qui leur sont infligés lors des travaux de campagne du CNDD-FDD. La police a infligé une amende de 20 000 FBU à toute personne qui a tenté d'ouvrir sa boutique le matin du 2 février 2019 et qui ne s'était pas rendu aux travaux de campagne du CNDD-FDD. *« C'est déplorable, un policier m'a taxé d'une amende de 20000 FBU alors que je m'apprêtais à me réveiller vers 10 heures. Il m'a accusé de faire du commerce pendant le moment des travaux communautaires et de n'y avoir pas participé. Il a fini par me taxer 5000 FBU moyennant une quittance après négociation »*, a déploré un étudiant de l'université des grands lacs campus Makamba qui loge à l'intérieur de sa boutique. *« Je fais mes études comme plusieurs de mes camarades étudiants grâce à ce petit commerce, et voilà que des agents de sécurité nous infligent injustement des amendes »*, lance fâchée une étudiante qui a subi le même sort que le précédent. *« Aujourd'hui, toute personne qui ne va pas aux travaux de campagne du CNDD-FDD paie une amende, alors qu'il n'y a jusqu'ici aucune loi qui régit ces travaux. Où va cette amende? Elle est régie par quelle loi? Quel est l'article qui sanctionne quelqu'un qui ne participe pas à ces travaux communautaires? »*, questionne un des commerçants contactés.

Des éleveurs de vaches détenues avec leurs troupeaux en province Makamba

Isidore Nikobameze et plusieurs de ses voisins, ont été arrêtés en date du 1^{er} février 2019 et détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba. Selon des témoins, cet agro-éleveur de la colline Gikuzi en commune Vugizo a été interpellé avec plusieurs de ses voisins lorsqu'ils poursuivaient leurs troupeaux saisis par des jeunes Imbonerakure en complicité avec le commissaire de police de la 4^{ème} division Thadée Birutegusa. Selon ces mêmes sources, les vaches avaient commis le péché de brouter dans une propriété domaniale locale, raison pour laquelle les Imbonerakure avaient saisi l'occasion pour appeler le

commissaire de police qui, à son tour, avait décidé de conduire ces vaches au commissariat provincial de police de Makamba à plus de 30 km du lieu « *du crime* ».

Tous les propriétaires de ces vaches avaient donc été interpellés et gardés au cachot. Le commissaire a par après ordonné que leur libération soit conditionnée par le paiement d'une amende de 100 000 FBU par vache.

L'accueil de « belles-filles » du CNDD-FDD, une nouvelle occasion de demander des contributions financières forcées.

Le parti CNDD-FDD a introduit ce mois de février 2019 une nouvelle occasion de demander des contributions financières : « Kwakira abakazana ba CNDD FDD » ce qui signifie « accueillir les belles-filles du CNDD-FDD ». Les belles-filles du CNDD-FDD sont les épouses des maris qui sont membres du CNDD FDD. Et puis, ces épouses doivent être accueillies dans les permanences des provinces natales de leurs maris. A cette occasion des sommes exorbitantes sont collectées pour une destination connue par les responsables du CNDD – FDD, selon des membres de ce parti contactés.

Pour accueillir « les belles-filles », une liste de 45 responsables de différents services publics a été dressée par un secrétaire du comité d'organisation de la fête du parti CNDD -FDD en commune et province Bururi, pour exiger des contributions financières.

Depuis le Gouverneur de province, ses conseillers, des fonctionnaires du secteur de la santé et leurs chefs de services, des magistrats, des procureurs et présidents des tribunaux ainsi que les juges présidents, des responsables des écoles et des directions provinciales et communales, des DPAE et des agronomes communaux, des administrateurs communaux et leurs conseillers, personne n'avait été oublié sur cette liste.

Le montant à collecter variait selon les services, mais un fonctionnaire qui a payé moins a donné au moins 5000 franc burundais. Un député élu dans cette circonscription avait au moins payé 200 milles franc burundais. Selon une note située sur la même liste, cet argent collecté devrait être utilisé pour accueillir les « belle-filles » de ce parti CNDD FDD. Les cérémonies ont été organisées le 9 février 2019 au chef-lieu de la province. Certains responsables y compris des membres du CNDD-FDD criaient au scandale et dénonçaient une politique destinée à rançonner la population. Ces responsables affirmaient qu'on demande de financer les activités de ce parti en guise de remerciement aux postes qu'ils occupent grâce au parti au pouvoir.

Des détournements d'intrants agricoles et une distribution sur fond de corruption

Le mois de janvier est un mois de semi pour tous les agriculteurs burundais. C'est pendant cette période que des commandes en engrais chimiques sont offertes aux agriculteurs qui prépayent généralement la livraison à raison de 25000FBU à 50000Fr suivant les quantités demandées. Dans beaucoup de provinces et communes du pays, la livraison de ces engrais a connu des difficultés majeures suite aux spéculations, détournements et corruptions. Le parti CNDD-FDD qui s'est mêlé dans cette opération n'a pas facilité les choses. Des commerçants qui ont bénéficié de grandes quantités pour les revendre ont eux-mêmes dû payer de l'argent pour corrompre les responsables du parti et de l'administration.

A titre d'illustration, en commune Ruhororo, province Ngozi, des agriculteurs qui avaient payé la commande préalablement n'ont pas tous reçu leur commande. L'administration s'est contentée d'expliquer que les livraisons avaient été insuffisantes. Pourtant des sources bien informées ont indiqué que de grandes quantités avaient été détournées et vendues aux grands commerçants de la localité par l'administration communale et les responsables du parti CNDD-FDD. Par après, cette même administration s'est retournée contre ces commerçants pour leur interdire de revendre ce produit. C'est après avoir corrompu l'administrateur communal, le chef du commissariat communal de police, l'officier de police judiciaire et quelques responsables du parti au pouvoir que ces commerçants ont eu le droit de vendre le produit à un prix inhabituel pour récupérer les montants servis pour corruption, soit un kg pour 1700FBU et plus.

En province Karusi, des agriculteurs ont passé des jours depuis le 17 février 2019 à se présenter chaque matin aux bureaux des COOPEC se trouvant dans différentes communes de la province pour attendre la distribution des intrants prépayés les mois écoulés. Alors qu'ils s'étaient mis en groupe pour avoir de grosses quantités d'intrants, ils n'avaient droit qu'à 50 kg. Pour avoir plus, il fallait avoir l'autorisation du Directeur Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage. Les agriculteurs ne comprenaient pas pourquoi ils ne recevaient pas les quantités demandées alors qu'ils avaient payé leur argent.

Le Directeur Provincial de l'Agriculture Majambere Gustave expliquait que la mesure avait été prise pour que les agriculteurs soient tous servis arguant que les quantités reçues étaient insuffisantes. Au moment où des sources du ministère dénonçaient le détournement de ce produit, ce Directeur précisait que son service n'avait reçu que 1000 tonnes sur 2000 demandées.

Tortures, traitements inhumains envers le colonel Kadende toujours en prison alors qu'il a purgé sa peine depuis novembre 2018

Depuis novembre 2018, le prisonnier colonel Kadende a purgé sa peine mais il reste non seulement écroué à la prison centrale de Mpimba, mais subit des tortures et traitements inhumains ou dégradants de la part des Imbonerakure et de l'administration pénitentiaire. Sa vie est demeurée en danger depuis son arrestation en date du 05 août 2015. Condamné à trois ans de prison et accusé de détention illégale d'armes à feu, alors qu'il était un officier supérieur en activité de l'armée burundaise, le colonel Kadende a enfin eu le droit d'aller se faire soigner à l'extérieur de la prison à la fin de ce mois de février 2019.

Des amis et des membres de sa famille ne trouvent pas de mots pour décrire son état de santé. Ses images montrent un homme visiblement fatigué. Tout son corps est couvert de blessures et de tumeurs. Les tortures et les traitements inhumains l'ont sévèrement affecté, selon sa famille. Il a attrapé de multiples maladies lors de ses multiples enfermements dans la cellule de correction de la prison centrale de Mpimba. Sa maladie chronique non soignée lui a attiré des complications physiques alors que la victime et sa famille n'avaient jamais cessé de demander des permissions pour aller se faire soigner, en vain. La direction de cette prison n'avait jamais accordé la moindre permission.

La famille et les défenseurs de droits de l'homme n'ont jamais cessé de lancer un cri d'alarme pour demander sa libération inconditionnelle conformément à la loi pénale burundaise, puisqu'il a purgé sa peine.

Rappelons qu'en 2017, un policier qui montait la garde à la prison centrale de Rumonge où il était détenu, lui a tiré dessus. Jusqu'à présent les autorités de la prison lui ont refusé des soins appropriés pour lui retirer cette balle qui se trouve toujours dans l'une de ses côtes.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le régime de Pierre Nkurunziza multiplie les crimes contre son peuple. Chaque jour qui passe est un jour de malheurs. Chaque semaine qui passe est une semaine de chagrin. Chaque mois qui passe est un mois de douleur et enfin, chaque année qui passe, depuis 2015, est une année de deuil, de pleurs et de pauvreté. Entre-temps, Pierre Nkurunziza fête son sadisme et cynisme déclarant à tout vent que le pays est un paradis sur terre dans lequel la paix et la tranquillité règnent. Toutes les vérités sur le pays sont des mensonges, le bourreau est une victime et la victime est un bourreau. Tout est à l'envers. Les rançonnements, les spoliations, la corruption, les détournements des biens publics, les injustices sociales et les violences de toutes formes sont érigés en mode de gouvernance politico-sociale et économique.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC recommande ce qui suit :

Aux institutions de l'Etat et au Gouvernement du Burundi :

- De se désolidariser avec des représentants de l'Etat qui nuisent à l'intérêt national au profit de leurs intérêts personnels ;
- De mettre un terme aux violences et aux violations de droits de l'homme qui font la honte à la société burundaise ;
- De renouer avec les principes d'un Etat de droit faute de quoi le pays plonge plus profond dans le gouffre de la dictature et de l'oppression qui n'épargnent personne ;

Aux représentants du peuple, aux partis politiques, organisations syndicales, aux organisations de la société civile et aux confessions religieuses :

D'initier des actions et mesures susceptibles de mettre un terme aux contributions forcées imposées à la population

A l'EAC, UA et ONU :

- De relancer le dialogue inter-burundais afin d'aboutir à une solution pacifique durable

Aux garants de l'Accord d'Arusha :

D'organiser des actions à même de restaurer l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi